

# Bulletin Confédéral des Femmes

Mensuel - OCTOBRE 1949

213, rue Lafayette - PARIS-X<sup>e</sup>

N° 12

## Elles seront les messagères de toutes les Travailleuses de France !

PAR  
 Olga **TOURNADE**,  
 Secrétaire de la  
 Fédération des Métaux  
 ★

Dans la campagne pour le vote de la Paix, les femmes se sont montrées particulièrement actives. Et elles savent bien que la lutte pour la Paix ne s'est pas terminée et qu'elle ne s'arrêtera pas le 23 octobre.

L'action qu'elles ont menée jusqu'à présent a été la démonstration des grandes possibilités de leur union. Dans les ateliers, les bureaux, les magasins, dans les champs, au village comme à la ville, les femmes se sont rassemblées unanimement pour défendre les berceaux de leurs petits, pour leur assurer le pain, pour exiger une jeunesse heureuse dans la Paix et le Travail, pour ceux qu'elles ont tant de mal à élever, pour cette chair de leur chair qui est leur bien le plus précieux.

Qu'elle soit syndiquée à la C.G.T., à la C.F.T.C., à F.O. ou inorganisée, c'est avec la même tendresse que la mère regarde son enfant, mais c'est aussi avec la même volonté farouche qu'elle se bat pour améliorer son sort et qu'elle se dresse contre ceux qui, cyniquement, envisagent de ravir la vie de son enfant.

Cette liaison entre les revendications et la lutte pour la Paix, cette volonté unanime de combat de toutes les mères, de toutes les épouses travailleuses de France, nous en aurons l'éclatante démonstration à la Conférence Nationale des Femmes.



Les femmes se serrent fraternellement la main et devant le danger, elles se trouvent toutes au coude à coude. C'est cette union dans l'action qui permet la bonne préparation de notre Conférence Nationale.

Sur la base de leurs revendications, de leurs aspirations, les travailleuses se rassemblent quelles que soient leurs opinions ou leur appartenance syndicale ; elles désignent celles qu'elles considèrent les meilleures pour les représenter à Paris, celles qui sentent le plus fortement les soucis, les misères et aussi les joies de toutes les mères; celles qui se dressent impétueusement pour défendre leurs compagnes de travail contre les licenciements, contre l'inégalité de salaires, contre les cadences infernales, pour de meilleures conditions de salaires, de travail et d'hygiène, celles qui sont le plus décidées à

ce que quelque chose change et ce sont leurs propres compagnes de travail qui sont le mieux à même de pouvoir les apprécier.

Bien sûr que les centaines de militantes qui se retrouveront à Paris ne seront pas seulement les déléguées des femmes syndiquées à la C.G.T., mais qu'elles seront les messagères de toutes les travailleuses de France et que les 19 et 20 novembre seront une étape dans notre grande lutte pour la Paix, le bien-être et la Liberté.

### SOMMAIRE

Elles seront les messagères de toutes les Travailleuses de France .....	1
Note très importante pour la Conférence.....	2
Rapport servant de base à la discussion en vue de la Conférence Nationale .....	3, 4, 5, 6
Déroulement de la Conférence .....	7
Instructions pratiques pour la Conférence .....	8
Mandat de Déléguée .....	8

# NOTE TRES IMPORTANTE POUR LA CONFERENCE

Nous croyons bon d'attirer l'attention de nos camarades militantes sur les diverses remarques faites dans la pratique, par nos camarades des Fédérations et des Unions Départementales, au sujet des Conférences départementales de femmes.

C'est ainsi que l'U.D. de la Région Parisienne nous indique que, pour donner à la Conférence Nationale l'importance qu'elle doit avoir, sans risquer de déplacer les femmes à plusieurs conférences consécutives ; elle ne fera pas de conférence départementale.

Des réunions seront organisées pour toutes les entreprises soit, pour l'entreprise même, lorsque celle-ci groupe un nombre important de femmes, soit par branche industrielle : pour rassembler toutes les travailleuses d'une même industrie, travaillant dans les entreprises moins importantes. Les unes et les autres éfiront leurs déléguées.

Toutes les localités de la Seine et de la Seine-et-Oise organisent des réunions semblables.

L'Hérault nous indique également que le bureau et la commission des femmes n'ont pas jugé opportun de faire une conférence départementale. De nombreuses réunions dans les localités et entreprises permettant mieux qu'une conférence départementale de parler avec toutes les travailleuses et de mandater les déléguées pour apporter directement à la Conférence Nationale : leurs critiques et suggestions.

La Sarthe, pour les mêmes raisons, nous dit annuler celle qu'elle avait prévue pour le 23 octobre, afin de pouvoir porter davantage ses efforts sur les entreprises, et sur diverses catégories de travailleuses qui seront plus particulièrement intéressées par les réunions traitant de leurs propres revendications.

Le Secrétaire de l'U.D. de la Sarthe précise : « La semaine prochaine, nous faisons une réunion pour : les employées du Mans, Jeumont d'Arnage, Le dimanche 16 : réunion pour les ouvrières du textile et papier carton de Bessé-sur-Braye et la semaine du 16 au 23 pour toutes les travailleuses de Champaisant ».

Nos camarades du Puy-de-Dôme ont déjà prévu au moins 12 déléguées élues au cours de réunions d'entreprise, ou locales. Elles indiquent qu'elles ne font pas de conférence départementale, mais qu'elles réuniront toutes les déléguées élues dans le département avant le départ à Paris, pour coordonner leurs interventions à la Conférence Nationale.

D'autre part, plusieurs U.D. nous signalant les difficultés de transports, disent ne pas faire de conférence départementale, mais organiser des conférences ou plus exactement des réunions de cadres dans les U.L., pour mieux préparer la Conférence Nationale dans les entreprises, ce qui provoque moins de déplacement pour les femmes et moins de frais généraux.

Nous ne pouvons que saluer ces initiatives.

Nous avons indiqué dans le bulletin N° 11 d'organiser une conférence départementale avant la Conférence Nationale pour faire ratifier les déléguées du département.

Mais l'expérience nous prouve que partout où le rassemblement des travailleuses est fait par entreprise, par localité, en élisant les déléguées, sur la base de l'ordre du jour de la Conférence Nationale, la conférence départementale n'est pas indispensable lorsque celle-ci provoque des frais et des déplacements supplémentaires (ce qui est très important pour les

femmes) pour traiter ensuite des questions qui ont déjà été discutées par les travailleuses au cours des réunions précédentes.

Ceci ne signifie pas que les conférences départementales soient inutiles.

Le Rhône, qui avait décidé la tenue d'une conférence départementale, ayant constaté au départ que c'était un peu formel, vient de prendre la décision de faire un gros travail de rassemblement dans toutes les entreprises.

Ceci est déjà réalisé aux services publics, à l'O.T.L., et les autres entreprises vont également organiser des réunions.

Ainsi des réunions seront faites par entreprise, par localité, par branche industrielle, pour la préparation des Conférences Nationale et Départementale et l'élection des déléguées.

Au cours de cette conférence du 6 novembre, qui doit permettre de faire avancer le travail de rassemblement des femmes, toutes les déléguées élues également au cours des réunions, exprimeront au nom des travailleuses du département les critiques et suggestions à faire à la Conférence Nationale, et envisageront le retour des déléguées, prépareront les comptes rendus.

\*\*\*

Par contre, plusieurs U.D. organisent une conférence départementale, sans travail préalable dans les entreprises. Cette conférence sera alors formelle, car la déléguée qui pourra être ainsi désignée ne sera pas mandatée par les travailleuses.

Nous conseillons alors aux camarades de ces U.D. de porter leurs efforts sur les localités ou les Unions locales, comptant le plus grand nombre de femmes, pour y faire élire une déléguée, si possible.

Cette déléguée, au retour de la Conférence Nationale, aidera ainsi l'Union Départementale à l'organisation des femmes.

Nous demandons donc à tous nos militants de redoubler d'effort pendant le mois qui nous reste, pour parler avec toutes les travailleuses organisées ou non.

Nous rappelons :

A la Conférence Nationale sont déléguées les camarades élues par les travailleuses organisées ou non, sur la base de l'ordre du jour de la conférence : Lutte pour la Paix, Défense des revendications, etc...

Elles sont élues lors d'assemblées réunissant :

a) soit toutes les travailleuses d'une même entreprise lorsque celle-ci est assez importante pour envoyer une ou plusieurs déléguées.

b) soit de toutes les entreprises moins importantes d'une même industrie groupée dans la même localité ou des localités avoisinantes.

c) ou encore lors d'une assemblée des femmes travailleuses d'une même localité, dispersées dans de multiples petites entreprises de branches industrielles ou de professions différentes.

\*\*\*

La campagne d'automne de la C.G.T., les Comités Généraux doivent nous permettre de rassembler les travailleuses et les militantes, pour le succès de la Conférence Nationale des 19 et 20 novembre.

# R A P P O R T

## servant de base à la discussion en vue de la Conférence Nationale

Notre Conférence Nationale des Femmes se réunit dans une période où les conditions de vie de la classe ouvrière sont très précaires. Le chômage, le blocage des salaires et la montée des prix, aggravée encore par la récente dévaluation, créent une situation douloureuse pour l'ensemble des travailleurs. Il faut ajouter à cela les menaces de guerre — qui se précisent et le fait que nos gouvernants mènent au Viet Nam une guerre meurtrière, fratricide — qui coûte cher en vies humaines et financièrement.

Notre Conférence se doit donc d'étudier pourquoi cette situation, comment y porter remède, dans quelle mesure les femmes travailleuses, par leur action et dans l'union contribueront à amener dans notre pays les changements indispensables pour assurer :

- la Paix ;
- l'amélioration des conditions d'existence ;
- le bien-être pour la famille ;
- et un avenir heureux pour nos enfants.

\*\*\*

### Pourquoi nos conditions d'existence sont-elles très basses ?

En novembre 1947, la C.G.T. a dénoncé le plan Marshall comme un plan de servitude, de chômage, de misère, nous menant à la guerre.

Rappelons que c'est sur cette base que s'est faite la scission, grâce à l'argent du Gouvernement et de ses soutiens. Malgré le trouble créé dans la classe ouvrière, cette scission se solde aujourd'hui par un échec.

Le plan Marshall constitue un engagement par lequel notre Gouvernement a placé le Peuple de France sous la dépendance directe du gouvernement américain, qui ordonne.

Sur ordre, les hommes au pouvoir dans notre pays violent la Constitution, violent le droit syndical, établissent une répression féroce contre la classe ouvrière qu'ils espèrent effrayer pour nous entraîner plus facilement à la guerre.

L'application du plan Marshall, du Pacte de l'Atlantique et la guerre du Viet-Nam représentent déjà 800 milliards pour les dépenses militaires.

800 milliards prélevés par les impôts sur la classe laborieuse, alors que le gouvernement refuse des crédits pour l'augmentation des salaires, le reclassement des fonctionnaires, l'équipement social de notre pays, et qu'il s'attaque à la sécurité sociale.

La classe laborieuse, et les femmes en particulier, ayant à équilibrer le budget, ressentent chaque jour

davantage les conséquences de cette politique de misère et de ruine.

\*\*

### Le chômage

Les entreprises ferment, le chômage s'accroît, total et partiel.

Des centaines de milliers de travailleurs sont sans emploi ou travaillent à temps réduit.

Et pour la plupart d'entre eux, en particulier pour la presque totalité des femmes, aucun secours de chômage n'est attribué.

\*\*

### Que voyons-nous ?

L'importation accrue de produits, fabriqués jusqu'à ce jour dans nos industries, provoque le chômage et notamment dans celles qui emploient beaucoup de femmes ; par exemple pour la Lingerie indémaillable, notre fabrication fut réduite à

16.000 tonnes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1949  
contre 24.737 tonnes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1948

#### CHAUSSURES :

12.845 paires — 1<sup>er</sup> trimestre 1948 ;  
8.685 » — 1<sup>er</sup> trimestre en 1949 ;  
16.186 » — en 1938.

Et nos usines ferment ou ralentissent leur production.

Les femmes sont en majorité parmi les sans-travail, elles sont par priorité mises en chômage et privées d'indemnité.

\*\*

Pour maintenir ses bénéfices, et plus encore depuis la dévaluation de notre monnaie, le patronat, soutenu par le gouvernement, fait réviser les tarifs et modifier les méthodes de travail. Il accentue les cadences, révisant ainsi, en baisse, la valeur du salaire horaire fixé par les coefficients, accentuant encore le chômage et aggravant l'exploitation de la classe ouvrière.

### La misère

La misère grandit du fait de la suppression de nombreux emplois, mais aussi de la diminution du pouvoir d'achat des salaires.

Depuis 3 ans, le coût de la vie basé sur l'indice 100 de 1938 est passé de :

1446 en novembre 1947  
à 1646 en février 1948  
et à 1854 en juin 1949

alors que le gouvernement maintient le blocage des salaires. Et nous n'avons pas encore ressenti les répercussions de la récente dévaluation.

Depuis les grèves de novembre-décembre 1947, le salaire de base est porté et maintenu à 11.900 francs,

alors qu'un salaire de 16.000 francs est le minimum indispensable en juin 1949, suivant le calcul du centre confédéral économique.

Les travailleurs, les travailleuses protestent, manifestent, revendiquent pour obtenir : de meilleurs salaires, du pain, la liberté, la Paix, malgré les menaces patronales et la répression féroce utilisée par le gouvernement contre les travailleurs avec du plomb des gaz et des chiens policiers.

Lié à l'impérialisme américain par le plan Marshall, le gouvernement français qui mène depuis 3 ans une guerre fratricide contre le peuple du Viet-Nam en lutte pour son indépendance, signe le Pacte Atlantique qui dresse un plan de guerre contre l'Union Soviétique — contre les pays de démocratie nouvelle — contre tout ce qui s'oppose à la domination capitaliste et fait disparaître l'exploitation de l'homme par l'homme.

Tout est mis en œuvre pour faire accepter une nouvelle guerre impérialiste par les Peuples.

\*\*\*

La vérité, c'est qu'il y a deux camps en présence : l'un est celui des forces de démocratie avec à sa tête l'Union Soviétique, pays du socialisme — et l'autre celui des impérialistes fauteurs de guerre, dont le gouvernement américain a pris la tête.

Parce qu'à travers le monde, les peuples prennent conscience de leur force — s'organisent pour se libérer du joug du capitaliste — les impérialistes précipitent leur préparation d'une nouvelle guerre avec des moyens de destruction inimaginables.

Ainsi, la guerre pour laquelle nous payons de lourds impôts alimentant le budget militaire, c'est donc la guerre de l'impérialisme américain contre l'Union Soviétique, — c'est-à-dire des pays impérialistes et du capitalisme international — contre le pays du socialisme et contre tous les peuples luttant pour leur liberté et la démocratie.

### **Le gouvernement américain a besoin de la guerre**

Pour faire cette guerre, le gouvernement américain a besoin de bases territoriales en Europe. Le Pacte Atlantique signé par le gouvernement français fournit ces bases et les hommes dont l'Amérique a besoin. M. Clarence Cannon, président de la commission du budget, le démontre clairement en déclarant, le 16 avril 1949, à la Chambre Américaine :

**« Nous enverrons les enfants de nos alliés se faire tuer pour nous »**

« Dans la prochaine guerre, comme dans la précédente, nous équiperons des soldats d'autres nations et nous les enverrons au combat.

« Nous devons frapper Moscou et toutes les autres villes de Russie dans la semaine qui suivra le début du conflit, grâce à des appareils ayant leurs bases sur le continent. Grâce à la signature du Pacte Atlantique, nous avons ces bases.

« Tout ce qu'il nous faut maintenant, ce sont les avions pour transporter les bombes, équiper les soldats des autres nations et les laisser envoyer leurs enfants se faire tuer pour que nous n'ayons pas à y envoyer les nôtres. Voilà ce que signifie le programme de construction d'avions à long rayon d'action...

« Voilà ce que la bombe atomique permet aux Etats-Unis de faire...

« La prochaine guerre doit être gagnée dans les premières trois semaines. » — Nous devons, pendant ce temps, pulvériser tous les centres militaires de Russie.

« Nous bombarderons les champs de bataille et ensuite nous laisserons nos alliés conserver le terrain que nous aurons conquis par ce moyen. »

L'Amérique, sans l'accord du Peuple Américain, prépare la guerre contre l'Union Soviétique, qui veut la Paix.

### **L'U.R.S.S. veut la Paix**

L'U.R.S.S., le pays du socialisme où les travailleurs sont au pouvoir, ne peut vouloir la guerre.

L'U.R.S.S. veut la PAIX, pour continuer la construction d'une société nouvelle, d'une société sans classe.

Elle veut la Paix. Elle a fait maintes propositions de désarmement à l'O.N.U., et elle vient, à nouveau, de demander l'interdiction de la bombe atomique et la destruction de celles qui existent dans tous les pays.

Nous ne devons pas oublier, que désirant la PAIX, l'Union Soviétique ne se laisse pas intimider par les provocateurs de guerre ; que l'Armée Rouge a vaincu l'Armée Hitlérienne et nous a aidé à nous libérer, en 1944 et qu'elle a aussi le secret de la bombe atomique depuis plusieurs années.

L'Union Soviétique porte le drapeau de la culture, d'une société nouvelle. Avec son Peuple, le Gouvernement aide ardemment au développement des sciences, des arts, de la littérature. Il supprime la misère, l'injustice, l'oisiveté.

\*\*\*

En Union Soviétique, nul ne peut tirer un profit personnel de l'exploitation des travailleurs ; les femmes y ont exactement les mêmes droits que les hommes ; tous les citoyens sont égaux en fait.

Il y a du travail pour tous et chacun travaillant pour le bien-être de la société améliore ses propres conditions d'existence ; c'est ainsi que le PAIN GRATUIT est actuellement à l'ordre du jour.

Le capitalisme banni du pays du socialisme n'ayant plus sa place dans les pays de démocratie populaire, considère l'Union Soviétique comme un ennemi redoutable qu'il veut détruire.

### **Nous voulons la Paix**

Mais les peuples, et les travailleurs en particulier, savent ce qu'ils doivent à l'Union Soviétique et aucun ne veut la guerre.

Tous veulent vivre libres en travaillant, c'est ce que démontre le Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale de Milan, en appelant la classe ouvrière à s'unir contre la guerre et pour la démocratie dans le monde.

Les femmes, les mères de France sont particulièrement sensibles à la politique de préparation à la guerre contre l'Union Soviétique. Elles veulent la PAIX pour assurer le bonheur de leur foyer.

Dans les Cahiers de la Paix, comme au cours des manifestations multiples du 8 mars, du Congrès Mondial des Partisans de la Paix, du 2 octobre, elles déclarent, de plus en plus nombreuses, comme Jeannette Vermeersh l'a fait en leur nom, au Congrès de la F.D.I.F. à Budapest :

**« Jamais les femmes françaises ne donneront leurs maris, ni leurs fils, pour faire la guerre à l'Union Soviétique. »**

et les femmes s'unissent pour faire cesser la guerre du Viet-Nam, dans laquelle, chaque jour, meurent nos jeunes soldats.

## Ce que veulent les femmes

Elles veulent être débarrassées de l'inquiétude constante de la guerre.

Elles veulent, par leur travail, donner plus de bien-être à leur foyer et assurer un avenir heureux à leurs enfants.

Elles veulent travailler et être rétribuées avec justice, suivant les efforts qu'elles fournissent.

Immédiatement, avec tous les travailleurs, elles veulent :

— une augmentation de salaire correspondant au coût de la vie et, en attendant, une indemnité provisionnelle immédiate de 3.000 francs par mois, pour tous les salariés ;

— la prime de retour de vacances de 5.000 francs pour tous les travailleurs qui ne l'ont pas encore touchée, avec majoration de 1.500 francs par personne à charge.

— l'intégration dans les salaires des primes antérieures de 10 et 7 francs de l'heure, afin de revaloriser la hiérarchie ;

— la remise en vigueur des conventions collectives, avec libre discussion des salaires et le salaire minimum garanti à chaque échelon de la hiérarchie ;

— la garantie effective du pouvoir d'achat des salaires, par l'échelle mobile automatique pour des salaires revalorisés, afin que le rajustement des salaires ne retarde pas sur l'augmentation des prix.

— le retour à la semaine de 40 heures, avec le même salaire que pour 48 heures ;

— l'indemnité de chômage portée à 250 francs, plus 100 francs par personne à charge accordée à tous les chômeurs, sans condition ni distinction de sexe, ni d'âge ;

— du travail pour tous, qui pourrait être assuré par la défense de l'industrie française, l'équipement de nos campagnes et le rétablissement du commerce avec tous les pays, y compris l'Union Soviétique et les pays de démocraties populaires ;

— la suppression des zones de salaires.

## L'égalité

Le respect du décret Croizat, sur l'égalité de salaire et son extension aux travailleuses agricoles ;

— la suppression de l'abattement d'âge pour les salaires de tous les jeunes qui doivent être rétribués selon leur travail et non selon leur âge ;

— égalité d'emploi.

## La protection du travail

— La révision des temps dans le travail à la chaîne ou aux pièces qui aboutit actuellement à une cadence infernale ;

— la protection des femmes enceintes et une aide efficace aux mamans ayant de jeunes enfants, comme prévue dans la résolution votée au 27<sup>e</sup> Congrès Confédéral ;

— l'ouverture d'écoles d'apprentissage et de cours de formation professionnelle accessibles aux femmes et aux jeunes filles ;

— Une véritable politique de reconstruction qui permette à chaque famille de s'épanouir dans des logements sains ;

— la création de maternités, d'hôpitaux, de dispensaires au service du Peuple.

## Avec et par la Sécurité Sociale les femmes veulent : L'amélioration des prestations

— La suppression des abattements de zone et le paiement des prestations familiales sur la base du taux de la Région Parisienne ;

— avec échelle mobile, variant avec le coût de la vie ;

— l'intégration des salariés de l'agriculture dans le régime général ;

— le paiement des allocations familiales à partir du premier enfant et le rétablissement du salaire unique pour les enfants de plus de 10 ans ;

— la suppression de la circulaire ministérielle 99 S.S. du 22 avril qui supprime aux familles les prestations familiales lorsque les enfants auront manqué l'école plus de 4 demi-journées par mois ;

— une prime de lait, jointe à la prime d'allaitement pour toutes les mères qui nourrissent leur enfant au sein.

## En cas de maladie

— Le maintien du paiement des petits risques ;

— la gratuité complète des soins médicaux et pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation et des soins dentaires, la révision du système des prestations et leur augmentation.

Ces charges devant être couvertes par l'augmentation de la cotisation patronale.

## Pour la vieillesse

— L'uniformisation pour toute la France du taux de l'allocation aux vieux travailleurs dont le montant ne saurait être inférieur à 30 % du salaire minimum de base.

## Prestations diverses

— Réforme de l'allocation-logement, pour en faire bénéficier équitablement les familles ouvrières ;

— l'intégration des risques chômage et des congés payés dans la Sécurité Sociale.

Mais aussi, la gestion des organismes de Sécurité Sociale par les seuls assurés sociaux.

— La création de crèches, pouponnières, dans les entreprises et sur la base locale et de quartier. A la ville, comme à la campagne et dont les heures d'ouverture seront adaptées aux besoins des travailleuses ;

## Les mamans veulent

— immédiatement, une indemnité compensatrice des frais occasionnés pour la garde des enfants ;

— la création d'écoles maternelles dans toutes les localités comptant au moins 15 enfants au-dessous de 6 ans ;

— le développement et l'amélioration des cantines scolaires qui fourniront aux enfants une nourriture saine et abondante à des prix raisonnables.

\*\*\*

Tout cela est possible avec un Gouvernement du Peuple au service du Peuple, soucieux du bien-être des travailleurs et des intérêts du pays.

a) prélevant sur les bénéfices des grosses sociétés, poursuivant les trafiquants et spéculateurs, appliquant la réforme fiscale prévue dans le programme de redressement économique et social de la C.G.T. ;

b) menant une politique de PAIX et consacrant à l'équipement social et industriel de notre pays les crédits actuellement destinés à la guerre.

\*\*\*

Ainsi pour préparer la Conférence Nationale des 19 et 20 Novembre à Paris ; les travailleuses réunies jusqu'à cette date sur les lieux du travail ou à proximité, discuteront de toutes ces questions qui les intéressent.

Sous la direction du syndicat ou de la section syndicale d'entreprise, les travailleuses de la C.G.T., de la C.F.T.C., de F.O. et les inorganisées s'exprimeront librement.

Après avoir examiné toutes unies : leurs besoins, leurs revendications, la lutte à mener pour empêcher la guerre et faire aboutir leurs revendications, elles éliront leurs déléguées qui seront leur porte-parole à la Conférence Nationale des Femmes.

Au cours de ces réunions, les travailleuses auront aussi à examiner et proposer les méthodes les plus capables de réaliser l'UNITE de toutes les travailleuses dans nos entreprises, avec les syndicats.

### Questions d'organisation

Le recrutement et l'organisation des femmes ne correspond pas à la combativité de ces dernières.

La responsabilité en incombe en premier lieu au bureau National issu du dernier Congrès Confédéral, qui n'a pas encore su donner une orientation assez précise à l'organisation des Femmes.

Dans la résolution générale, nous préconisons la formation de sections de femmes dans toutes les entreprises à personnel mixte. Or, plusieurs cas se présentent :

- 1° Les entreprises à personnel uniquement féminin ;
- 2° Les entreprises à personnel en majorité féminin ;
- 3° Les entreprises à personnel mixte, mais où les femmes sont en minorité.

Vouloir appliquer partout les mêmes formes d'organisation serait un non-sens.

Dans les deux premiers cas, faire une section de femmes serait se substituer à la section syndicale.

En effet, celle-ci composée en majeure partie de femmes ne saurait manquer de défendre leurs revendications. Mais il faut aider les travailleuses à accéder aux postes de direction, en appliquant une véritable politique de cadres.

Trop souvent, et ce n'est pas seulement particulier pour les femmes, on étouffe la montée de nouveaux militants, et le fait pour un militant d'accaparer toutes les tâches constitue un frein à la bonne marche de nos organisations. La travailleuse ne peut souvent passer que peu de temps dans les réunions, mais cela ne doit pas empêcher de l'utiliser dans la mesure de ses possibilités. Cette montée de cadres nouveaux, de cadres femmes entre autres, permettra un meilleur travail collectif.

Dans les entreprises mixtes, où les femmes sont en minorité, nous préconisons la formation de sections de femmes. Entre elles, les travailleuses examinent plus en détail toutes leurs revendications particulières. Organisées et inorganisées, elles apportent des suggestions à la section syndicale, et luttent pour faire aboutir leurs demandes. Ces femmes prennent conscience de leur force, et les militants syndicaux les aident à prendre des responsabilités.

De plus, les femmes prenant conscience de leur valeur s'imposeront par leur travail de militantes dans les postes de direction du mouvement syndical.

Le rôle des Commissions féminines fédérales et départementales qui doivent impulser l'action parmi toutes les travailleuses et non seulement celles groupées dans les sections de femmes, devra également être examiné.

L'échange d'expériences dans les différentes industries et les différents départements nous permettra de faire le point et de tracer les meilleures formes pour faire avancer le mouvement des femmes, et par là même l'ensemble du mouvement syndical.

\*\*\*

**Ces quelques précisions que le Bureau National n'avait pas toujours apportées ne constituent qu'une base de discussion sur les questions d'organisation. Il appartiendra à la Conférence de les étudier de plus près et de les fixer en évitant tout schématisme.**

Pour toutes les femmes, pour toutes les mères, pour toutes les travailleuses l'inquiétude est la même — toutes ont les mêmes soucis, les mêmes craintes du lendemain pour leur foyer, pour leurs enfants.

Toutes unies, à la grande masse des travailleurs, nos forces sont immenses. Il ne tient qu'à nous, les femmes, de nous unir plus étroitement encore pour gagner la bataille de la PAIX et de la démocratie, qui nous apportera : l'amélioration de nos conditions d'existence :

- le bien-être de nos foyers ;
- l'avenir heureux de nos enfants.

Notre sort est entre nos mains.

UNISSONS-NOUS, pour donner à notre pays un Gouvernement d'Union Démocratique au service du PEUPLE et pour imposer la PAIX,

N. B. — Ce texte représente les grandes lignes du rapport qui sera présenté à la Conférence Nationale et sur lequel nous vous demandons de discuter, d'apporter votre avis et l'opinion des travailleuses de votre entreprise par la voix de vos déléguées à la Conférence Nationale. Il doit donc servir de base de discussion dans toutes les réunions préparatoires qui se tiennent en ce moment dans les entreprises de tous les départements.

# Déroulement de la Conférence

Voici comment se dérouleront les travaux de la Conférence Nationale : Ouverture le samedi matin, à 9 heures, par la présentation du rapport du Bureau National des Femmes, dont vous trouverez les grandes lignes dans ce bulletin. Ensuite commencera la discussion. Nous demandons à toutes les déléguées de se préparer à intervenir, non pas en faisant de longs discours généraux, mais en apportant des exemples de la vie, des difficultés des femmes de leurs entreprises ; en disant ce qu'elles espèrent, leurs revendications, et aussi leurs critiques et leurs suggestions pour améliorer leur situation, et le travail du mouvement syndical. Venez dire la lutte des femmes, leurs réalisations, leurs victoires, mais aussi ce qui ne va pas, les obstacles que vous rencontrez pour entraîner vos camarades de travail dans l'action et les organiser. Cela, vous l'examinerez avant votre départ pour Paris, en discutant avec les travailleuses de votre entreprise, et au cours des réunions préparatoires.

\*\*\*

La discussion se poursuivra dans l'après-midi. Cependant, nous avons prévu qu'en fin d'après-midi, les déléguées seraient reçues par leurs Fédérations d'industrie. Dans le dossier qui leur sera remis à l'entrée, les déléguées trouveront toutes les indications concernant ces réunions. Ces rencontres permettront aux déléguées de discuter avec leurs dirigeants fédéraux des problèmes propres à leur industrie ou à leur corporation et ainsi de les fouiller plus en détail ; elles permettront en outre à un beaucoup plus grand nombre de déléguées d'intervenir, ce qui enrichira le travail de l'ensemble de la Conférence où, en raison du temps, le nombre des interventions sera forcément limité. En outre, ces réunions qui seront très utiles pour

aider les Fédérations dans leur travail parmi les femmes, permettront de susciter quelques interventions sur des points importants qui pourront être présentés devant l'ensemble de la Conférence. Les directions fédérales pourront profiter de ces réunions pour former leur commission féminine fédérale, qui devra leur aider au cours de l'année suivante dans leur travail parmi les femmes.

\*

Le dimanche matin, la discussion se terminera et l'après-midi seront proposées les résolutions qui auront été mises au point en tenant compte des observations des déléguées, par de petites commissions de résolutions. Pour permettre aux déléguées d'étudier les résolutions, les projets de résolutions seront remis à chaque déléguée dans son dossier au début de la Conférence.

\*\*

Dans la soirée de samedi, une grande manifestation artistique au Vél' d'Hiv' rassemblera aux côtés des déléguées à la Conférence des Femmes, au Comité Confédéral National, et à la Conférence des Jeunes, les travailleurs et travailleuses de la Région Parisienne. Au cours de ce rassemblement, nous aurons la joie d'entendre une allocution de notre camarade **Benoit Frachon**. Par sa voix la Confédération Générale apportera son salut aux déléguées de toutes les travailleuses de France.

La Conférence clôturera ses travaux assez tôt pour permettre aux déléguées de province de reprendre leur train dans la soirée du dimanche.

## CONFERENCE NATIONALE DES FEMMES

19-20 Novembre 1949

Salle des Fêtes des Grésillons à Gennevilliers



**Moyens de transports :** descendre au métro Porte de Clichy.  
Prendre l'autobus 139 ou 140 et descendre Place Voltaire à Asnières

# Instructions pratiques pour la CONFÉRENCE

Nous demandons aux Unions Départementales, aux Directions Syndicales de nous envoyer les noms des délégués dès qu'elles ont connaissance de leur élection, ainsi que le nom de l'entreprise qui les a élues et la branche industrielle à laquelle elles appartiennent. Ces renseignements doivent être adressés au fur et à mesure à Marie COUETTE 213, rue Lafayette.

Afin de réduire au maximum les frais pour chaque déléguée, nous avons demandé aux travailleuses de la Région Parisienne de vouloir bien héberger leurs camarades de province ; pour cette raison, nous vous demandons de vouloir bien nous indiquer également les camarades qui désirent être hébergées pour la nuit du samedi au dimanche.

La durée de la Conférence étant très limitée, et afin de permettre au plus grand nombre de déléguées d'intervenir, nous demandons à toutes les camarades déléguées de prévoir qu'elles prendront leurs repas sur place. Les repas seront servis dans la grande salle du gymnase d'Asnières (à 10 minutes de la Salle de la Conférence) pour un prix assez raisonnable :

160 frs par repas sans vin, 180 frs avec vin. Les bons de repas et les adresses pour l'hébergement seront remis à l'entrée de la Conférence.

Le samedi soir, les déléguées pourront prendre leurs repas où elles le désirent ; toutefois, des adresses de restaurants, où nos camarades pourront manger pour un prix relativement modique, leur seront fournies.

Les déléguées élues dans leur entreprise pourront utiliser le mandat ci-dessous, ou bien en réclamer à leur Union Départementale ou à la Fédération dont elles dépendent. Les mandats, une fois remplis, peuvent être adressés à Marie COUETTE, 213, rue Lafayette ; les déléguées qui ne l'auraient pas fait parvenir, remettront leur mandat à l'entrée de la Conférence, où il sera échangé contre leur carte de déléguée.

Au cas où vous ne disposeriez pas d'un nombre suffisant de mandats, les Unions Départementales ou les Syndicats ont toutes possibilités d'en établir d'autres.

## CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES

19-20 NOVEMBRE 1949 - GENNEVILLIERS

### Mandat de Déléguée

DEPARTEMENT .....

NOM ..... PRENOM .....

PROFESSION ..... SYNDICAT .....

ADRESSE .....

Nom et Adresse de l'Entreprise .....

..... AGE .....

Responsabilité Syndicale .....